



Cher(e) pilote,

La première épreuve des Championnats de France Long Circuit KZ2 et KZ2 MASTER se déroulera les 21 et 22 mai prochains sur le circuit de Lédénon et nous sommes heureux de vous compter parmi ses participants. Vous trouverez ci-dessous tous les renseignements nécessaires au bon déroulement de cette épreuve.



Licence

Nous vous rappelons que les Championnats de France Long Circuit KZ2 et KZ2 MASTER sont ouverts à tout pilote détenteur :

- d'une licence nationale de karting « Pilote Concurrent Conducteur » en cours de validité dans sa catégorie pour 2016.

- d'une licence internationale A, B ou C de karting « Pilote Concurrent Conducteur » en cours de validité dans sa catégorie pour 2016.

- d'une licence nationale, en cours de validité pour 2016, délivrée par une ASN étrangère et de l'autorisation de cette dernière.

Pour le Championnat de France Long Circuit KZ2 MASTER les critères sont identiques, mais le pilote doit avoir 32 ans minimum dans le courant de l'année 2016.

Nous vous rappelons que vous ne pourrez être assisté que **d'un seul mécanicien** en parc assistance et que ce dernier devra obligatoirement être détenteur d'une licence FFSA en cours de validité.

Aucune licence ne pourra être prise ou modifiée sur place.

Votre engagement ne sera validé qu'après les vérifications administratives.



Ouverture du paddock et contrôle administratif

Le paddock sera ouvert à partir du jeudi 19 mai 15h30. Accès possible au site du circuit de Lédénon 24h/24h. L'entrée du site sera surveillée par un gardien.

Vous devrez présenter votre extincteur pour accéder au paddock et/ou lors de toute demande d'un officiel ou de l'organisateur.

A partir de vendredi 14h00, nous vous remercions de bien vouloir vous rendre au contrôle administratif, accompagné du détenteur de la licence tuteur (pour les pilotes mineurs), munis de votre licence, de celle du mécanicien « parc assistance » et du numéro de votre transpondeur.

Les pilotes KZ2 et KZ2 Master recevront un pass pilote et un pass mécanicien (bracelets) donnant accès aux parcs départ/arrivée, à la prégrille, à la pit lane et à l'enceinte du circuit.

Seront également fournies :

Deux cartons d'invitation par pilote (à offrir aux personnes de votre choix), donnant un accès gratuit à l'enceinte du circuit (paddocks / animations) durant toute la manifestation.



ATTENTION : En cas de perte, les pass et les cartons d'invitation ne seront pas remplacés.



Tuteur

Pour les pilotes mineurs, nous vous rappelons que le tuteur licencié doit être présent tout au long de l'épreuve.

Toutefois, si cette présence ne pouvait être effective, nous vous demandons de bien vouloir nous transmettre, au plus tard lors du contrôle administratif, le **FORMULAIRE DE DELEGATION** (à demander au TKC), dûment rempli.



Horaires

Vous trouverez en annexe les horaires pour l'épreuve.

Nous vous remercions de bien vouloir être attentif à ces horaires, car tout retard en pré-grille et au briefing, occasionnera automatiquement une sanction à votre rencontre.



Essais libres

Le vendredi sera réservé aux entraînements libres, sous la responsabilité du gestionnaire du circuit, moyennant un droit de piste à régler sur place au Secrétariat/Accueil du circuit.

Tarifs : Journée : 75 € / 1/2 Journée : 40 € / Séance : 15 €.

Attention, les chèques ne seront pas acceptés pour le paiement du droit de piste.



Carburant

Le mélange utilisé pour la compétition (essais libres, essais chronométrés officiels, qualifications et phases finales) est fourni directement par le pilote.

Le carburant devra obligatoirement être de l'essence sans plomb 98 achetée dans la station-service désignée par l'ASK organisatrice :



STATION AVIA

32 Route de Bagnols
30210 REMOULINS



Accès station : A la sortie de Remoulins, prendre direction Bagnols sur Cèze.

Horaires d'ouverture : 07h00-19h00.

Attention, la station-service ferme le dimanche à 12h00.



mirraceline.com

Seules les huiles figurant dans la liste des lubrifiants agréés par la CIK/FIA seront autorisées (art. 10.7 du RTN).

Des contrôles seront effectués à partir d'un outil de contrôle agréé par la FFSA.

Des substitutions d'essence pourront être effectuées. Chaque pilote devra prévoir un bidon d'huile fermé et cacheté en cas de substitution d'essence.



Pneumatiques pour la course

Chaque pilote KZ disposera de 8 pneus slick (4 avant et 4 arrière) et de 8 pneus pluie (4 avant et 4 arrière) en gestion libre.

Les pneus slick utilisés pour l'épreuve **seront obligatoirement ceux vendus sur place par l'organisateur.** Ils seront scannés au moment de leur récupération ou marqués à l'arrivée des essais chronométrés ou à l'arrivée de la course de leur première utilisation.





Les pneus pluie seront apportés par le pilote et seront scannés ou marqués à l'arrivée des essais chronométrés ou à l'arrivée de la course de leur première utilisation.



Attention, les cartes bancaires ne seront pas acceptées pour le paiement des pneumatiques.

Les pneumatiques slick seront vendus aux tarifs suivants :

Pneumatiques slick **VEGA SL4**

Prix d'un pneumatique avant : 39,00 € TTC

Prix d'un pneumatique arrière : 43,50 € TTC

Prix des 8 pneus slick (4 avant et 4 arrière) : 330,00 € TTC



Si les conditions météorologiques sont incertaines ou pluvieuses, l'organisateur vendra éventuellement à titre de dépannage des pneus pluie aux pilotes qui le désirent et ce, dans la limite du stock disponible et aux tarifs suivants :

Pneumatiques pluie **VEGA W5**

Prix d'un pneumatique avant : 45,00 € TTC

Prix d'un pneumatique arrière : 48,00 € TTC

La nouvelle réglementation sur les pneumatiques indique qu'il n'est désormais plus possible, pour le circuit, de collecter les pneumatiques usagés à l'issue des meetings. **Il est donc INTERDIT de laisser vos pneus usagés sur le site.**



Pneumatiques pour les essais libres

Afin de pouvoir gérer au mieux l'approvisionnement des pneumatiques des essais libres du vendredi, nous vous prions de bien vouloir les commander auprès de l'organisateur, soit par mail à ask.nimes.ledenon@gmail.com soit par téléphone au 06.64.67.55.26.

Ces pneumatiques seront disponibles auprès de l'organisateur, le vendredi de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h00.

Pour être prise en compte, toute commande devra être effectuée au plus tard le lundi 16 mai 2016.



Les pilotes n'ayant pas réservé leurs pneumatiques d'essais, ne pourront pas en acheter sur place.

Identification

Nous vous fournirons les plaques numéro et les numéros.

Ces plaques devront être apposées dès les essais officiels selon le plan d'identification de la réglementation karting 2016.



Chronométrage (location transpondeur, caution)

Tout pilote propriétaire d'un transpondeur MYLAPS ou AMB TranX 160 aura la possibilité de participer au Championnat de France avec son propre transpondeur. Il devra le présenter lors du contrôle administratif afin d'enregistrer le numéro.

Les pilotes ne possédant pas de transpondeur auront la possibilité d'en louer au prix de 30 € lors du contrôle administratif. Le support de transpondeur ne sera pas fourni.

Attention, les cartes bancaires ne seront pas acceptées pour le paiement de la location.





Vous devrez nous remettre un chèque de caution de 350 € à l'ordre de CRK Languedoc-Roussillon. Celui-ci vous sera rendu lors de la restitution en bon état du transpondeur.



D'autre part, veillez à ce que vos transpondeurs soient chargés afin d'éviter tout problème de chronométrage. Vous êtes responsable de la charge de votre transpondeur. Attention de ne pas laisser le transpondeur en charge, la nuit dans le paddock, l'électricité pouvant être coupée. Pour contrôler la charge du transpondeur, vérifiez que la diode verte sur le transpondeur clignote bien plusieurs fois de suite.



Nous vous demandons de bien vouloir prévoir le positionnement du transpondeur conformément à la réglementation en vigueur. Voir réglementation karting 2016 sur le site Internet de la FFSA www.ffsa.org ou www.ffsakarting.org



Box : Accès, location, caution et informations

Dans la limite des disponibilités, vous avez la possibilité de louer un box de 60 m² avec accès direct sur la pit lane du circuit, au prix de 110 € TTC par jour. **Paiement uniquement par carte bancaire ou espèces.**

Pour la réservation du box et pour le paiement de sa location, vous devez vous adresser directement au gestionnaire du circuit (tél. : 04 66 37 11 37).



Une caution de 500 € vous sera demandée à la remise des clés de votre box à l'Accueil/Secrétariat.

La mise à disposition des boxes se fera tous les jours jusqu'à 19h00.



Chaque box dispose d'une aire privée et délimitée au sol pour le stationnement des véhicules de ses occupants. **Six (6) véhicules maximum** sont autorisés au stationnement par aire de box. Les véhicules devront être munis obligatoirement et en permanence d'un badge (pass) apposé visiblement derrière le pare-brise, portant le numéro de leur box et leur numéro d'immatriculation. Les 6 « pass véhicule » seront à retirer à l'Accueil/Secrétariat du circuit lors de la location du box. **En cas de perte, les « pass véhicule » ne seront pas remplacés.**



Tout véhicule en stationnement non autorisé (pas de pass) ou se trouvant dans l'aire de stationnement d'un box qui n'est pas le sien, sera enlevé par la fourrière.



Seuls les véhicules avec pass renseigné (n° d'immatriculation) pourront accéder dans l'enceinte du circuit.



Attention : Chaque locataire de box devra prévoir pour son usage personnel, un passage côté aire de stationnement de son box pour la circulation des karts sur chariot. L'accès au parc départ se fait du côté des aires de stationnement des boxes et non du côté de la pit lane.



Aire de stationnement des véhicules des concurrents

Une aire de stationnement à l'intérieur de l'enceinte du circuit sera affectée spécialement pour les véhicules des concurrents et des exposants du Motor Show Festival. Les camping-cars et les caravanes pourront s'installer gratuitement au paddock ou au parking des concurrents. Les sanitaires (wc et douches), seront mis à disposition gratuitement.



Les véhicules (voitures, fourgons, fourgonnettes, camions, camping-cars, etc.) devront être munis obligatoirement et en permanence d'un badge (pass) apposé visiblement derrière le pare-brise et portant le numéro d'immatriculation





du véhicule. Deux « pass stationnement véhicule concurrent » seront attribués par pilote. Ces 2 pass seront à retirer lors du contrôle administratif vendredi 20 mai à partir de 14H00. **En cas de perte, les « pass véhicule » ne seront pas remplacés.**



Tout véhicule en stationnement non autorisé (pas de pass), sera enlevé par la fourrière.

Seuls les véhicules avec pass renseigné (n° d'immatriculation) pourront accéder dans l'enceinte du circuit.



Aire de stationnement des véhicules des invités et des spectateurs

Une aire de stationnement gratuite sera affectée pour les spectateurs et les invités à l'extérieur de l'enceinte du circuit.



Paddock

Il n'y aura aucune réservation d'emplacement.

Nous vous rappelons qu'il est strictement **interdit, sous peine d'amende, de détériorer le macadam** avec des pointes, piquets, pieux, etc. lors de la mise en place de chapiteaux.

Vous devez prévoir des poids, plots ou tout autre moyen à votre convenance pour haubaner votre chapiteau et ce, sans dégrader le bitume.

Vous pourrez disposer sur votre emplacement, d'eau et d'électricité. Néanmoins, les blocs prises sont aux normes européennes. **Vous devez prévoir un adaptateur pour pouvoir vous brancher (prise type camping-car).**



Nous vous rappelons également, qu'il est interdit de circuler dans le paddock avec un véhicule motorisé. Ne seront autorisés à circuler que les véhicules utilisés par l'organisateur. Vous devez être muni d'un extincteur de 6kg à poudre prévu pour éteindre les feux d'hydrocarbure. Il devra être vérifié et estampillé.



mirraceline.com

Par ailleurs, toute source de chaleur (soudure, barbecue, cuisinière, four, etc.) est absolument interdite dans le paddock.

Seuls les camping-cars, les caravanes et les véhicules atelier (camions, fourgons, fourgonnettes) et munis de leur pass, pourront stationner au paddock concurrents. Les autres véhicules, munis de leur pass, devront stationner au parking concurrents et exposants.



IMPORTANT : Le site du circuit sera fermé et gardé à l'entrée. Nous attirons néanmoins votre attention sur le fait que le paddock par lui-même ne sera pas fermé la nuit. Nous vous recommandons par conséquent de bien protéger votre matériel. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation de tout matériel.



Internet

Vous trouverez les différents renseignements spécifiques de la piste sur le site : www.ledenon.com





Restauration

Un service de restauration (cafétéria) sera ouvert les vendredi, samedi et dimanche midi.



Billetterie

L'entrée sur le site du circuit est libre et gratuite pour les invités (sur présentation du carton d'invitation).

Pour accéder dans l'enceinte du circuit, les pilotes et les mécaniciens devront porter leur bracelet. Les véhicules des concurrents devront être munis du pass renseigné (n° d'immatriculation).



Une billetterie est mise en place pour les spectateurs. Celle-ci ouvre droit à l'accès de l'ensemble du paddock concurrents, au paddock exposants, aux aires de spectateurs autour du circuit et aux diverses animations gratuites, (parcours gonflables, auto-tamponneuses, simulateurs de pilotage, petit train autour du circuit, shows de drift et de stunt, etc.).



Prix de l'entrée pour le week-end : 20 €

Prix de l'entrée pour le week-end pour les enfants de 7 à 14 ans : 10 €

Entrée gratuite pour les enfants de moins de 7 ans.



Tarif spécial :

Tout licencié FFSA 2016 (présentation de sa licence FFSA 2016 au guichet), accompagné de deux personnes (entrées payantes), se verra offrir l'entrée.



Environnement

Chaque licencié doit se sentir concerné par l'environnement. Il en va de l'avenir de notre discipline.

C'est pour cela que nous vous transmettons ces quelques lignes de conduites environnementales.



Les obligations en 2016

- Tapis de sol absorbant sous le kart.
- Lors du nettoyage du châssis les liquides de nettoyage devront être récupérés (bac de rétention,...).
- Recyclage des pneus : La nouvelle réglementation sur les pneumatiques indique qu'il n'est désormais plus possible, pour le circuit, de collecter les pneumatiques usagés à l'issue des meetings. **Il est donc INTERDIT de laisser vos pneus usagés sur le site.**

L'ASK Nîmes Lédénon, vendeur des pneus de la manifestation, ne les recycle pas.



Les petits gestes qui changent tout

- Tolérance de démarrage moteur sur chariot pendant 15 secondes. Pas de démarrage moteur pendant la pause déjeuner et en dehors des horaires autorisés (pas avant 8H00 et pas après 19H00).
- Surveillance des silencieux d'échappement et d'admission (cf. Réglementation Karting 2016).
- Réglage du moteur pour éviter les nuisances olfactives.
- Récupération de tous les déchets liquides (fûts d'essence, bidons d'huile...).
- Utilisation des sacs poubelle pour les déchets.
- Tri sélectif s'il est appliqué sur le circuit.





Règlement Intérieur du circuit

Le règlement intérieur 2016 du circuit de Lédenon sera affiché au tableau d'affichage sous la cafétéria. Merci de bien vouloir le consulter et l'appliquer.



Convivialité

Samedi, en début de soirée, un apéritif de bienvenue et d'amitié sportive sera offert par l'ASK Nîmes Lédenon à tous les participants ainsi qu'à tous les bénévoles et officiels.



N'oubliez jamais que votre tenue générale, tant sur les pistes qu'à l'extérieur, doit être correcte afin que l'image de notre sport préféré ne soit pas dévalorisée.

Vous pouvez nous joindre à tout moment au 06.85.13.29.26 si vous désirez des précisions complémentaires.



Dans l'attente de vous accueillir sur la piste de Lédenon, nous vous transmettons, cher(e) pilote, nos meilleures salutations.



TEAM KARTING COMPETITION

